

# Avec MaPrimeAdapt' mon logement évolue avec moi



**MaPrimeAdapt'**

Ma vie change, mon logement s'adapte



# Pourquoi adapter mon logement ?

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps. Vous pouvez aussi réaliser des travaux en anticipation d'une future perte d'autonomie.

## QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier électrique



→ Volets roulants électriques

## Bon à savoir

MaPrimeAdapt' est **cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov')**.

## Quelle aide ?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

# 50 ou 70 %

**du montant des travaux** (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

## Pour qui ?

- Personne en **situation de handicap**
- Personne âgée de **70 ans ou plus**
- Personne de **60 à 69 ans sous condition de GIR** (GIR 1 à 6)
- ☑ Ayant des revenus modestes ou très modestes
- ☑ Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- ☑ Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

## Quel accompagnement dans mes démarches ?

Vous serez accompagné par un **assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO)**. Ce professionnel sera votre contact privilégié tout au long de votre projet.

# Les 5 étapes de mon parcours



1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' pour préciser mon projet.

Le conseiller France Rénov' me met en relation avec un **AMO habilité autonomie**.

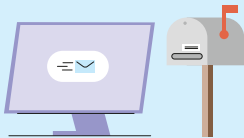
Je réalise avec l'AMO mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.

2



3

Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier.



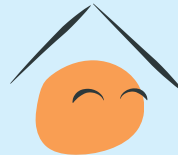
4

Je fais réaliser mes travaux par un artisan



5

Je reçois le versement de ma subvention.





avec



**France  
Rénov'**

Le service public pour mieux  
rénover mon habitat



Vous souhaitez rénover votre logement ?  
**Faites appel aux conseillers France Rénov' !**

Sur la plateforme Web  
**france-renov.gouv.fr**

Par téléphone  
**05 49 61 61 91**



Partout en France,  
dans l'un des  
**570 Espaces Conseils  
France Rénov'**



**Des permanences sur RDV existent sur la CCVC :**

Téléphone : **05 49 61 61 91** / E-mail : **francerenov.vienne@solihha.fr**

Réservation  
en ligne :



**www.vienne.solihha.fr/permanences**

**LA VILLEDIEU-DU-CLAIN**

25 Route de Nieuil  
86340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN

Contact : **accueil@valleesduclain.fr**

**VIVONNE**

1 Avenue de Bordeaux  
86370 VIVONNE

Contact : **contact@vivonne.fr**

**France services vous aide dans vos démarches**

Vous rencontrez des difficultés avec les démarches numériques ou administratives ?

Les agents France services peuvent vous assister dans votre demande d'aide.  
**france-services.gouv.fr**

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

VIENNE

